

## COMITE SYNDICAL DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

Le mardi 20 décembre deux mille vingt deux à 11H00, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué selon les dispositions de l'article 11 du règlement intérieur, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**, après la séance du 13 décembre 2022 durant laquelle il a été constaté que le quorum n'était pas atteint.

**Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.**

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	12	12
Quorum non exigé (art 11)		Sans objet
Total des voix (P16)		16
Majorité absolue		9

### ETAIENT PRESENTS :

11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM. | Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance  
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence  
Mme | Sophie HOSTALERY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon  
MM. | Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence  
Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale du Sud Luberon  
André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse  
Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentant du département de Vaucluse disposant de 5 voix :

- Mme | Noëlle TRINQUIER

### ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- MM. | Julien GOBERT, SMAVD  
Roland GIRAUD, délégué suppléant de la Commune de Villeneuve

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-2584 023 04-20221220-DELIB\_2022\_

Délibération n° 2022-69  
Formation Générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

### *Programme d'Actions de Prévention des Inondations Point d'information*

Depuis 2019, le SMAVD est porteur d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), sur un programme d'études appelé « PAPI d'intention ».

La démarche PAPI permet le financement croisé d'un programme d'actions dont l'objectif est globalement la conduite d'actions menées par le SMAVD et les collectivités en vue d'une réduction des risques comme des conséquences des crues de la Durance.

Depuis 2019, le SMAVD a conduit de nombreuses actions ambitieuses et cohérentes sur les sujets suivants :

- Le déploiement de l'Atlas Dynamique des Zones Inondables de la Durance puis la coordination de sa prise en compte : culture du risque, urbanisme, réduction de la vulnérabilité, gestion de crise...
- L'animation du collectif en place sur la prévision des inondations et la poursuite des projets en cours en la matière.
- La définition et la formalisation d'une stratégie locale de développement de la culture du risque inondation, de la réduction de la vulnérabilité du territoire (et très singulièrement des réseaux de transport et d'énergie).
- Les études préalables nécessaires à la finalisation des programmes de restructuration des systèmes de protection réalisés dans le cadre du contrat de rivière du Val de Durance.

Ce programme d'actions de 1.5 M € a bénéficié, en plus des co-financements classiques, d'un financement par l'Etat de l'ordre de 600 000 €, dont 130 000 € pour la réalisation de prestations réalisées en régie par le SMAVD.

Dans un même temps, sur la période 2021-2022, le SMAVD a préparé avec l'ensemble de ses partenaires un nouveau programme d'actions PAPI, dont l'objectif est la poursuite des actions engagées et la mise en œuvre opérationnelle des travaux de confortement et de sécurisation des systèmes d'endiguement.

Ce nouveau programme d'actions PAPI comprend notamment :

- La poursuite des actions de culture du risque, urbanisme, réduction de la vulnérabilité, gestion de crise en lien avec la démarche d'élaboration des l'Atlas Dynamique des Zones Inondables de la Durance qui sont étendus vers la moyenne Durance.
- La poursuite d'études de renforcement et de confortement d'ouvrages et d'actions de restaurations morphologiques de la rivière concourant à une réduction du risque inondation.

- La réalisation de travaux de confortement/renforcement des systèmes d'endiguement qui ont fait l'objet d'études techniques et réglementaires durant Avignon, Cavaillon, Caumont, Noves, Villelaure...

Ce programme d'actions sera étendu à la moyenne Durance et à certains affluents sur lesquels les EPCI et le SMAVD ont identifié des actions éligibles et ne remettant pas en cause le calendrier général de l'ensemble.

Le programme d'action d'un montant d'environ 36 Millions d'Euros, en plus des co-financements classiques, permettra aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement de l'Etat (Fond Barnier) de près de 10 Millions d'euros.

Le dossier de candidature du PAPI sera déposé début 2023 et après instruction par les services de l'Etat, puis sera soumis à la Commission d'Agrément de Bassin à l'automne 2023. Après conventionnement entre le SMAVD et les partenaires techniques et financiers de ce PAPI, le programme d'études et de travaux sera officiellement mis en œuvre à partir de 2024 pour une durée de 6 ans.

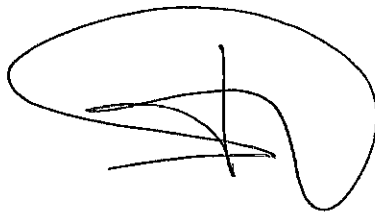
Le Comité syndical est appelé à se prononcer sur le principe du dépôt du dossier PAPI tel que présenté et sur l'autorisation du Président à signer tous documents nécessaires pour la finalisation de la procédure d'agrément ainsi que les actes de conventionnement afférents.

**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

APPROUVE le dépôt du dossier PAPI tel que présenté,  
AUTORISE le Président à prendre tout acte dans ce cadre notamment à signer tous documents nécessaires pour la finalisation de la procédure d'agrément ainsi que les actes de conventionnement afférents.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 22 DEC. 2022

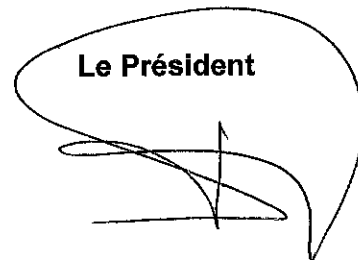
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT